

HP/HP.-

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
-----  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE  
-----  
DIRECTION DES AFFAIRES  
INTERIEURES  
-----

SECRET

-----

/) /° 5 5 0 /GPRD/DAI. - /-) NNEE 1963

-----

SOMMAIRE :  
Nominations.  
-----

LE CHEF DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE  
-----

VU l'ordonnance n°1/GPRD du 28 Octobre 1963 ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

SECRET

AMPLIATIONS :

ORIGINAL I  
JORD I  
DAI 4  
MEFP I  
MEFAE I  
MEJL I  
SGG IO  
SGAN IO  
SPR IO  
DP 2  
CF I  
DGF 5  
FP I  
DI I  
TRESOR I  
INFO-RADIO I  
PREF.SUD I  
PREF.SUD-OUEST I  
S/P. GRAND-POPOI  
INTERESSES 2

ARTICLE 1er.- M. Germain TALON, Attaché Administratif, en service à la Préfecture du Sud, est nommé Sous-Préfet par intérim de Grand-Popo, en remplacement de M. Cassien AGBOTON, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2.- M. Cassien AGBOTON, précédemment Sous-Préfet de Grand-Popo, est nommé Adjoint au Préfet du Sud.

ARTICLE 3.- Le présent décret, qui prendra effet pour compter de la date de passation de service, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./-

COTONOU, 1e 19 DECEMBRE 1963



Colonel Christophe SOGLO.-